



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

LYCEE POLYVALENT E.LAMA-S.PREVOT

DOSSIER 1^{ère} INSCRIPTION 2020- 2021

NOM:

Prénom:

CLASSE:

A remplir et envoyer avec les signatures à
l'adresse ci-dessous :

inscription.lamaprevot@ac-guyane.fr

2^{des} générales et Professionnelles

Première année CAP

ULIS

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

PIECES A FOURNIR

EXEAT	
DECISION D'AFFECTION	
BULLETINS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020	
PHOTOCOPIE D'UNE PIECE D'IDENTITE A JOUR DES PARENTS ET DE L'ELEVE (IMPORTANT :)	
PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION ou BON DE VACCIN A JOUR de l'infirmière scolaire	
ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE	
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	
PHOTOCOPIE ATTESTATION DE RECENSEMENT (pour les élèves de + de 16 ans)	
PHOTOCOPIE de la JDC ou JAPD (pour les élèves âgés de + de 18 ans)	
COPIE DE DECISION DE JUSTICE en cas de placement ou d'adoption de l'élève	

PIECES A RENDRE COMPLETEES

FICHE SECRETARIAT	
FICHE D'URGENCE	
FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS	
CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET	
UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE	
AUTORISATION SORTIE PEDAGOGIQUE	
CHOIX DES ENSEIGNEMENTS	
VISITE MEDICALE (POUR LA FILIERE PROFESSIONNELLE)	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

INSCRIPTIONS : RENTRÉE 2020

DATE	HORAIRES	CLASSES
Du lundi 15 Juin 2019 au 28 Juin 2020 Réinscriptions par voie dématérialisée Dossier envoyé sur Pronote	24h/24h	Réinscriptions des entrants en : 1ères et Terminale Générale et Technologique + ULIS à l'exception des 1^{ère} STL (Retour par voie numérique exclusivement : documents scannés ou photographiés à renvoyer par mail à l'adresse figurant sur le dossier)
Du mercredi 25 juin au Vendredi 3 juillet 2020 Réinscriptions par voie dématérialisée Dossier téléchargeable sur le site du lycée	24h/24h	Réinscriptions des entrants en : 1^{ère} Bac pro Réinscriptions des entrants en : 1^{ère} Bac pro Réinscription des entrants en : Terminale CAP (Retour par voie numérique exclusivement : documents scannés ou photographiés à renvoyer par mail à l'adresse figurant sur le dossier)
Du lundi 29 Juin au Lundi 6 juillet 2020 Inscriptions par voie dématérialisée Dossier téléchargeable sur le site du lycée	24h/24h	Inscription des entrants : 2 nd GT et ULIS Inscriptions des entrants en : 2 ^{de} bac pro et 1 ^{ère} année CAP Inscription des entrants en : 1 ^{ère} STL (Retour par voie numérique exclusivement : documents scannés ou photographiés à renvoyer par mail à l'adresse figurant sur le dossier)
Du lundi 6 juillet au Mardi 7 Juillet 2020 Inscriptions et réinscriptions par voie dématérialisée Dossier téléchargeable sur le site du lycée	24h/24h	Inscription et réinscription des BTS (Retour par voie numérique exclusivement : documents scannés ou photographiés à renvoyer par mail à l'adresse figurant sur le dossier)

Aucune inscription ne sera valable pour les anciens élèves, même si le dossier a été accepté, si l'élève n'est pas à jour auprès du service de gestion et du CDI

Pour les nouvelles inscriptions :

L'exeat et la notification d'affectation du Rectorat de la Guyane sont exigés.

Les bulletins trimestriels sont également obligatoires.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Pour toute question ou difficulté particulière, envoyer un mail à l'adresse :

inscription.lamaprevot@ac-guyane.fr



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS de SECONDE 2020-2021

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

**2 enseignements au choix maximum à numéroté dans l'ordre de préférence 1 ou 2
(NB. un seul sera attribué en fonction des disponibilités)**

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS GENERAUX

Création et arts visuels option cinéma (CAV)	Soumis à une procédure spécifique, s'adresser à son collège de secteur.
Histoire des arts	
Langue vivante régionale (créole LV3)	
Langue vivante étrangère (Portugais LV3)	
Langue vivante étrangère (Espagnol LV3)	

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL TECHNOLOGIQUE

Sciences et laboratoire (SL)	
-------------------------------------	--

LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS NE VAUT PAS INSCRIPTION.

L'ADMISSION EN CAV SE FERA A L'ISSUE D'UNE COMMISSION DE SELECTION PREVUE DEBUT JUILLET

N.B : LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION EN SECTION EURO EST FAITE PAR LE COLLEGE D'ORIGINE

Fait le à

Signature élève

Signature responsable

NB. Mettre une croix dans la case de l'enseignement choisi

Fiche secrétariat

Identité de l'élève

Nom : Prénoms : _____

Né(e) le : _____ à _____

Nationalité : _____ Numéro national : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____

Option 1 : _____ Option 2 : _____ Option 3 : _____ Option 4 : _____

Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____ Division : _____

Option 1 : _____ Option 2 : _____ Option 3 : _____ Option 4 : _____

Etablissement : _____ Commune : _____

Dernier établissement connu fréquenté par l'élève

MEF : _____

Etablissement : _____ Commune : _____

Responsable légal 1

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

 dom. : _____
  travail : _____
  portable : _____

@ courriel : _____

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants scolarisés dans le second degré : _____

Situation emploi : _____ Code emploi : _____

Profession : _____ Code profession : _____

Responsable légal 2

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

 dom. : _____
  travail : _____
  portable : _____

@ courriel : _____

Situation emploi : _____ Code emploi : _____

Profession : _____ Code profession : _____

Responsable financier

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

 dom. : _____
  travail : _____
  portable : _____

@ courriel : _____

Autre responsable ou personne à contacter

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

 dom. : _____
  travail : _____
  portable : _____

@ courriel : _____



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmond LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONFIDENTIELS

2020-2021

(à remettre au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire)

NOM DE L'ELEVE: PRENOM : Classe.....

➤ Vision (1): Lunettes : oui – non (1) Lentilles : oui – non (1)

➤ Audition (1): Bonne – Mauvaise (1)

<u>Votre enfant est-il diabétique ?</u> oui – non (1)	<u>Votre enfant est-il épileptique ?</u> oui – non (1)
<u>Votre enfant est-il asthmatique ?</u> oui – non (1)	<u>Votre enfant est-il drépanocytaire ?</u> oui – non (1)
<u>Votre enfant suit-il un traitement ?</u> oui – non (1) Si oui lequel ?.....	<u>Votre enfant a-t-il subi des interventions chirurgicales ?</u> oui – non (1) Si oui lesquelles ?.....
<u>Votre enfant suit-il un régime alimentaire ?</u> oui – non (1) Si oui lequel ?..... Veuillez fournir un certificat médical si votre enfant prévoit de manger à la cantine.	<u>Votre enfant est-il allergique ?</u> oui – non (1) Si oui lesquels ?..... Veuillez fournir un certificat médical si votre enfant prévoit de manger à la cantine.

(1) rayer la mention inutile

Fiche à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence.
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

.....

.....

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, conformément à la circulaire n°2003-135 du 08 Septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Vu et pris connaissance le,
Signature du représentant légal,

Date :...../...../.....



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmond LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

FICHE D'URGENCE

Année Scolaire : 2020-2021

Nom de l'élève : Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de Sécurité Sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

N° de téléphone du domicile : N° de Portable :

N° du travail du père : Poste :

N° du travail de la mère : Poste :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

❖ *Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre) :*

.....
.....
.....

❖ *Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez renseigner la fiche médicale confidentielle jointe et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière scolaire.*

❖ *En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté (par le médecin régulateur du SAMU) et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.*

VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION AU LYCÉE

Les élèves sont priés de joindre les photocopies des certificats de vaccinations suivantes ou le bon de vaccination :

❖ Vaccin antitétanique (D.T.P ou D.T.C.P) date du dernier rappel :...../...../.....

❖ Vaccin contre la fièvre jaune date :/...../.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Signature du représentant légal:



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

SUIVI MEDICAL ET INFIRMIER

Année 2020 / 2021

Une infirmière scolaire est présente tous les jours dans l'établissement.

Un médecin scolaire peut vous recevoir avec votre enfant sur RDV (Tel secrétariat médical: 0594 255150 ou 0694 381109).

Si votre enfant a une **MALADIE** avec des **SYMPTOMES A L'ECOLE** ou a besoin de **PRENDRE DES MEDICAMENTS A L'ECOLE**.

Si votre enfant a besoin d'**ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES** pour des difficultés d'apprentissage (**DYSLEXIE** ou **AUTRES**).

Si votre enfant est suivi à la **MDPH** (Maison des **Personnes Handicapées**).

Il doit **SE PRESENTER A L'INFIRMERIE A LA RENTREE SCOLAIRE POUR SE FAIRE CONNAITRE DU SERVICE DE SANTE SCOLAIRE**.

Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

***LA VISITE MEDICALE EST OBLIGATOIRE
POUR LES ELEVES MINEURS
DES FILIERES PROFESSIONNELLES.
(Moins de 18 ans à la rentrée de septembre)***

Cette visite faite par le médecin scolaire concerne les élèves mineurs des filières professionnelles travaillant sur machines dangereuses.

En milieu professionnel, certains travaux sont considérés comme dangereux pas le code du travail et donc interdits aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans. (Ex: travaux en hauteur, exposition à la poussière d'amiante, à certains agents biologiques, à la chaleur, au froid, conduite d'engins...)

En conséquence, avant toute affectation du jeune à ce type de travaux, il doit bénéficier:

- d'une formation à la sécurité,
- d'une visite médicale par le médecin scolaire.

Elle est obligatoire avec délivrance d'un avis médical d'aptitude pour ces travaux réglementés (dispensée dans l'établissement formateur)

Cette visite médicale permet d'apprécier si l'état de santé physique ou psychologique du jeune ne contre indique pas son affectation à tel ou tel type de travaux. (Ex: scoliose - port de charges lourdes; allergie à la farine-boulangerie).

Entre autre, un examen de la vue et de l'audition sera fait, et une vérification des vaccinations.

Au décours de cette visite médicale, un avis d'aptitude est rendu à l'établissement et les parents du jeune en sont informés. Cet avis est renouvelé chaque année jusqu'aux 18 ans du jeune.

Signature des parents / tuteurs:
Précédée de la mention "lu et approuvé"



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

Droit à l'image
Demande d'autorisation à des fins
pédagogiques et éducatives

Année scolaire 2020/2021

Je soussigné : (Nom Prénom Adresse)

Qualité : (Père, Mère, autre responsable à préciser)

Autorise le personnel du lycée LAMA PREVOT dans le cadre des activités pédagogiques à :

- Photographe
- Filmer

L'enfant dont je suis le responsable légal scolarisé en classe de :

Autorise expressément la diffusion de son image et son éventuelle conservation sur un support numérique pour les besoins suivants :

- Publication dans le journal scolaire de l'école
- Présentation d'une activité pédagogique ou péri-scolaire
- Exposition au sein ou en dehors du lycée
- Publication sur le site du lycée ou d'une autre institution de l'éducation nationale

Toute autre utilisation devra faire de ma part d'une autorisation expresse.

Cette autorisation ne vaut que pour l'année scolaire 2020/2021

N.B :

- La photographie ou vidéo ne sera ni communiquée, ni vendue, ni utilisée à d'autre fin que celles mentionnées ci-dessus.
- La publication ou la diffusion de l'image assortie ou non de commentaires ne pourront en aucun cas porter atteinte à la dignité de l'élève, sa vie privée ou sa réputation.
- Conformément à la loi, le libre accès aux données photographique de votre enfant est garanti et vous pouvez, à tout moment en vérifier l'usage et en demander le retrait.

Date :

Signature :



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

AUTORISATION PARENTALE POUR SORTIE SCOLAIRE

Je soussigné,

.....

responsable de l'élève

.....

en classe de

.....

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

(entourez la mention choisie)

à participer aux sorties scolaires organisées par l'établissement et encadrées par les enseignants pour l'année scolaire 2020-2021

Une participation financière pourrait être demandée pour certaines sorties.

Fait le à

SIGNATURE DU RESPONSABLE



Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT
BP 20422
97329 CAYENNE cedex
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA DANS LE LYCEE 2020 – 2021

ENTRE :

Le Lycée Polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT

Représenté par Mme MARTIN Provisseure

ci-après dénommé « l'Établissement »

D'UNE PART

ET

L'élève et toute personne susceptible d'utiliser l'Internet, les réseaux ou les services multimédias proposés dans l'établissement, ci-après dénommé " l'Utilisateur

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La fourniture de services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Éducation Nationale.

Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif.

La présente Charte définit les conditions générales d'utilisation de l'internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement, pour sensibiliser et responsabiliser l'Utilisateur. Elle précise les droits et obligations que le l'Établissement et l'Utilisateur s'engagent à respecter, et notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation du Service.

IL EST TOUT D'ABORD RAPPELE LA NECESSITE DE RESPECTER LA LOI

1 – RESPECT DE LA LEGISLATION

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation.

INTERNET N'EST PAS UNE ZONE DE NON-DROIT

Sont ainsi notamment (mais pas exclusivement) interdits et pénalement sanctionnés :

- **le non-respect des droits de la personne** : l'atteinte à la vie privée d'autrui ; la diffamation et l'injure...
- **le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques** ; la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ; l'incitation à la consommation de substances interdites ; la provocation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale ou à la violence ; l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité...
- **le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique** : la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple, extrait musical ou littéraire, photographie...) en violation des droits de l'auteur ou de toute autre personne titulaire de ces droits ; les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit (sauf copie de sauvegarde) ; la contrefaçon.

IL EST ENSUITE CONVENU CE QUI SUIV

2 – Description du Service proposé

Le serveur du réseau de l'Établissement offre :

- un compte personnel à tous les professeurs et élèves du lycée qui se connectent par code et mot de passe,
- une zone limitée du disque dur du serveur pour le stockage des travaux personnels .

3 – Droits de l'Utilisateur

L'Établissement fait bénéficier les élèves et tout autre utilisateur du Service proposé **après acceptation de la Charte**. Pour les mineurs, la signature de la charte est subordonnée à l'accord des parents ou du représentant légal.

Cet accès est soumis à une identification préalable de l'utilisateur. Un compte d'accès lui est délivré, son identifiant et son mot de passe sont strictement **personnels et confidentiels** et il est responsable de leur conservation.

Ce droit d'accès est **temporaire**, et est supprimé dès que l'élève n'est plus inscrit ou dans le cas des sanctions prévues à l'article 6.

4 – Engagements de l'Établissement

- L'Établissement fait bénéficier **tous les élèves inscrits** d'un accès aux ressources et services multimédias qu'il propose. Il s'engage également à **préparer les élèves**, les conseiller et les assister dans leur utilisation de l'internet et des réseaux numériques.

- L'Établissement s'oblige à **respecter en tous points la loi** et à en faire cesser toute violation sur ordre de l'autorité publique. Il s'engage à informer promptement celle-ci des activités illicites qu'il pourrait constater dans l'utilisation de ses services. Il s'engage à détenir et à conserver, pendant un temps limité et uniquement pour pouvoir les communiquer aux autorités judiciaires, les données permettant d'identifier tout utilisateur du Service, et à lui garantir un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

- L'Établissement s'efforce de **maintenir le Service accessible** en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'Utilisateur. L'Établissement tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions.

- L'Établissement n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur les messages envoyés et reçus dans le cadre de la **messagerie électronique**. Il ne pourra, de ce fait, être tenu pour responsable des messages échangés.

- **Contrôles**. L'Établissement se réserve le droit de **contrôler toute page Web hébergée** sur ses serveurs pour s'assurer du respect de la Charte, et de suspendre l'hébergement des pages en cas d'infraction et notamment si l'Utilisateur a diffusé sur ses pages un contenu manifestement illicite.. L'Établissement se réserve la possibilité de **contrôler les sites visités par les élèves** pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des Services reste conforme aux objectifs rappelés dans le Préambule.. Il peut également, **pour des raisons techniques**, analyser et contrôler l'utilisation des Services. Il se réserve, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.

5 – Engagements de l'Utilisateur

- L'Utilisateur s'engage à **n'utiliser le Service**, et notamment les listes d'adresses, **que pour un objectif pédagogique et éducatif**. Il accepte un contrôle à posteriori de l'utilisation de sa messagerie, qui ne pourra porter que sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes) sans qu'il y ait aucun contrôle sur le contenu des messages échangés.

- L'Utilisateur s'engage à **respecter la législation** en vigueur (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique). Il s'interdit à l'occasion du Service proposé par l'établissement de faire de la publicité sur des produits ou services du commerce.

- L'Utilisateur s'engage à **ne pas perturber volontairement le fonctionnement du Service**, et notamment à :

- o ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau ;
- o ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources ;
- o ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres) ;
- o ne pas modifier sans autorisation la configuration des machines.

Il s'engage à informer l'établissement de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels.

Il accepte que l'Établissement dispose des informations nécessaires pour faire fonctionner le réseau et prenne toutes mesures urgentes pour stopper la perturbation éventuelle de ses Services, y compris en stopper l'accès en cas d'utilisation excessive ou non conforme à son objectif pédagogique et éducatif.

LE NON-RESPECT DU CONTENU DE CETTE CHARTE ENTRAÎNERA DES SANCTIONS

6 – Sanctions

La Charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux Services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

« Lu et approuvé » le

Signature du responsable légal